

ENVIE DE PARTIR ?

C'est possible

ZOOM SUR

LE CANADA



Édition 2022

Parlez-en à votre conseiller-ère

Sommaire

Quelques données - histoire / géographie	p 4
Carte administrative	p 5
Vie quotidienne Passeport, téléphone, conduite, santé, logement...	p 6
Étudier au Canada Études, formation, correspondance diplômes...	p 10
Recherche emploi CV, lettre motivation, entretien embauche, offres emploi...	p 14
Spécial Québec Vie quotidienne, études, emploi...	p 20
Questions lors de l'entretien de sélection de l'immigration	p 22
Sites Internet utiles	p 25
Notes personnelles	p 27

CANADA

Le Canada est un pays situé dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord. Politiquement, le Canada est une monarchie constitutionnelle fédérale à régime parlementaire composée de dix provinces et de trois territoires.

Capitale

Ottawa

Population

36 millions d'habitants dont 8.2 millions au Québec. Canada est un pays peu peuplé, en moyenne 3 habitants par kilomètre carré

Langues officielles

- ◇ L'anglais et le français.
- ◇ Au niveau fédéral, toutes les communications sont disponibles en anglais et en français.
- ◇ Au niveau provincial, les choses changent et chaque province a un ensemble de règlements qui indiquent quelle est la langue « officielle » au sein de la province.
- ◇ Par exemple, au Québec la langue officielle est le français, tandis qu'en Colombie britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Ontario, c'est l'anglais.
- ◇ Au Canada, la seule province qui est vraiment bilingue selon sa loi provinciale est le Nouveau Brunswick.

Quelques données géographiques

- 9,98 millions km², second plus vaste pays de la planète ;
- 7000 km séparent la ville de Halifax et la ville de Whitehorse ;
- 8893 km de frontière avec les USA
- 2 millions de lacs.

Le climat

Le Canada est un pays très vaste, les températures moyennes mensuelles en hiver peuvent descendre à -15 °C même dans la partie méridionale du pays. Les chutes de neige annuelles peuvent être très abondantes (comme une moyenne de 337 cm à Québec).

Quant aux étés, les températures réelles peuvent grimper jusqu'à 35 °C et parfois jusqu'à 40 °C dans les Prairies canadiennes. Le climat du Canada est principalement :

- ◇ Continental humide, au sud-est du pays et sur sa côte pacifique. Il est caractérisé par des étés chauds et des hivers froids ;
- ◇ Subarctique, au centre du pays, caractérisé par des hivers très froids et des étés courts et frais ;
- ◇ De toundra, aussi appelé climat arctique, c'est le climat du Grand Nord ;
- ◇ Océanique, présent au sud-ouest dans la région de Vancouver, sur la façade pacifique. L'amplitude thermique y est faible car les étés sont frais et les hivers doux ;
- ◇ Maritime de l'est, présent dans les îles de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve). L'humidité est présente toute l'année, les hivers sont doux à froids et les étés chauds et parfois frais ou froids

1867 : naissance du Canada

Jusqu'au 1er juillet 1867, le Canada était constitué de petites colonies indépendantes sous domination britannique.

Ce jour-là, la Constitution du Canada entre en vigueur. Souhaitant s'affranchir de la tutelle du Royaume-Uni et s'unir face aux visées expansionnistes des États-Unis, les colonies du Canada-Uni (union en 1840 du Haut-Canada qui correspond à l'actuel Ontario, majoritairement anglophone, et du Bas-Canada qui correspond au Québec, majoritairement francophone), du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse obtiennent, à l'issue de négociations avec le Royaume-Uni, d'être transformées en un « dominion ».

Celui-ci dispose d'une certaine autonomie sans pour autant être entièrement indépendant. Le Canada fait partie du Commonwealth.

Carte administrative

Le Canada compte :

- ◇ 10 provinces, États fédérés possédant, dans leurs champs de compétences législatives, des pouvoirs souverains, indépendamment du gouvernement fédéral (l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador) ;
- ◇ 3 territoires fédéraux, subdivisions administratives d'un espace géographique appartenant au gouvernement fédéral et dont l'administration est attribuée au Parlement canadien, qui, par une loi, peut y décentraliser des pouvoirs législatifs en les accordant à des organes politiques chargés d'administrer la partie de territoire qui leur est assignée (les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon).



Vie quotidienne

Indicatif téléphonique

Le 00 1. Ex : 00 1 613 789 17 95
(00 pour sortir de France + 1 pour entrer au Canada + 3 chiffres pour la région + 7 chiffres pour le n° de la personne)

Devise

Le dollar canadien \$CAD

5 billets de 5, 10, 25, 50 et 100
4 pièces : 10 et 50 cents, 1 et 2 dollars

Attention : Au Québec, on ne dit pas des cents ou centimes, mais des « sous » !

Horaire

Décalage de -5 à - 9 heures
Les heures du matin sont suivies de A.M.
(Ante Méridien) ; celles de l'après-midi le sont de P.M. (Post Méridien)
Ex : 1am = 1 heure (du matin) et 1pm = 13 heures

Mesure et poids

Le système métrique est en vigueur depuis les années 1970.
Mais, dans les faits, il n'est adopté que très lentement par la population.

Les grandes distances s'expriment en km et les petites en pied (30,48 cm)

Pour le logement, on utilise encore le pied carré (0.0929 m²).

Pour le poids et la taille, on compte en pied et livre.

Pour l'alimentation, les prix sont affichés en kg et gr et en litre et ml (les cl n'existent pas), mais les mesure surprennent – le paquet ne fait pas 500 gr mais 454 gr soit 1 livre !

Les stations essence affichent en litre.

Température : généralement on utilise le Celsius pour l'air et le Fahrenheit pour l'eau.
Pour passer du Fahrenheit au Celsius, il faut retrancher 32 et diviser par 1,8
Ex : 50°F = 10°C

Permis de conduire

Au Canada, chaque province/territoire a ses propres lois, son propre règlement en matière de Code de la route et délivre son propre permis.

La période de validité de votre permis international varie selon la province où vous vous trouvez (3 à 6 mois). Une fois ces délais passés, il vous faudra échanger votre permis français contre un permis canadien.

Le permis de conduire international, gratuit et valable 3 ans, ne remplace pas le permis de conduire français mais constitue plutôt une traduction (français/anglais) et un complément de ce dernier.

Attention : Vous devrez donc présenter les deux en cas de contrôle.

Le permis canadien doit être renouvelé périodiquement, selon sa date d'expiration.

Au Québec, les PVT et autres visas de travail temporaire peuvent utiliser leur permis international (accompagné du permis français) pendant toute la durée de validité de ce dernier.

Pour les autres provinces/territoires, il faut se renseigner directement sur les sites des gouvernements.

Pour louer une voiture au Canada, il faut être âgé de 21 ans.

Code de la route

Le code de la route est le même qu'en France, à quelques exceptions près :

- ◇ Pas de priorité à droite ;
- ◇ La vitesse est de 100 km/h sur les autoroutes, de 80 km/h sur les routes à deux voies et de 50 km/h en ville ;
- ◇ Quelques variantes selon les provinces ;
- ◇ Ceinture de sécurité obligatoire.

Attention ! Les contraventions impayées vous suivent jusqu'en Europe.

+ d'info

www.jeparsaucanada.com/conduire-au-canada/

Passeport et formalités

Le passeport à lecture optique et/ou biométrique, n'est pas obligatoire pour entrer au Canada.

La validité de votre passeport doit dépasser d'au moins un jour la durée du séjour prévu. Le visa est nécessaire si vous restez plus de 90 jours.

Vous devez avoir une Autorisation de voyage électronique (AVE). Le coût est de 7\$ CAN par personne et la demande se fait rapidement en ligne

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave/demande.html>

Pour étudier plus de 6 mois, il faut demander un permis de séjour temporaire étudiant <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html>

Pour travailler, il faut demander un permis de travail

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/formulaires-demande-guides/demande-permis-travail-exterieur-canada.html>

Le Numéro d'assurance sociale (NAS)

Le NAS est un numéro de neuf chiffres dont vous avez besoin pour travailler au Canada.

La demande peut se faire :

- ◇ Soit sur place dès votre arrivée :
Montréal
Bureau de Services Canada
200, bd René-Lévesque Ouest,
Montréal, Québec, H2Z, 1X4
Métro : Place des Arts
Québec
Bureau de Services Canada
330, rue de la Gare-du-Palais,
Québec,
Québec G1K 3X2
- ◇ Soit par téléphone sans frais, partout au Québec et au Canada au 1-800-808-6352
- ◇ Soit en ligne sur ce site <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html>

Vous recevrez une lettre de confirmation du NAS par la poste dans les 15 jours (demande

en ligne) et 25 jours (demande par courrier) ouvrables suivant la date de réception de votre demande. Au-delà de ces dates, si vous n'avez reçu aucune lettre, veuillez communiquer avec le programme du NAS <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/coordonnees/nas.html>

Banque

Trouvez une banque près de votre logement qui a de nombreux distributeurs (ATM). En effet, retirer de l'argent dans un distributeur concurrent est taxé par votre banque ET par la banque concurrente. Cela peut atteindre + de 3\$ CAN par retrait.

La BNP a un accord avec la banque canadienne Scotia (compte gratuit, virement et retrait sans frais)

- ◇ En tant qu'étudiant, vous bénéficiez d'un compte bancaire gratuit, mais limité.
- ◇ En tant que travailleur, vous devez souscrire à un forfait qui vous donnera accès à un nombre mensuel d'opérations bancaires prédéterminé.

Toute opération supplémentaire sera facturée.

La Banque royale du Canada (RBC), la Banque Toronto-Dominion (TD) et la banque Desjardins ouvriront un compte assez rapidement et sans trop de difficultés.

Le système bancaire canadien est différent, il existe deux types de cartes bancaires :

- ◇ La carte de débit liée au compte courant qui permet de retirer de l'argent et de payer en magasin. Vous ne pouvez pas payer en ligne avec
- ◇ La carte de crédit qui est une vraie carte de crédit. Comme nouvel arrivant vous aurez un crédit autorisé de 500\$ CAN.

+ d'info

<https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/cartes-credit.html>

Les documents demandés pour l'ouverture d'un compte bancaire :

- ◇ Si vous êtes en (PVT, Jeunes Pro, Stage coop ou emploi), on vous demandera (au minimum) votre passeport, le visa qui l'accompagne ainsi que le NAS ;
- ◇ Si vous êtes étudiant, on vous demandera (au minimum) votre passeport, votre carte d'étudiant

ainsi que la lettre d'acceptation de l'université ou du centre de formation où vous allez étudier.

Santé

Pour les provinces canadiennes, hors Québec, il faut patienter 3 mois avant de bénéficier des soins gratuits.

- Soit ce que vous avez est bénin et vous pourrez vous adresser à une pharmacie ;
- Sois vous devrez souscrire une assurance privée, dans les 5 jours suivant votre arrivée. Il faut compter 900\$ CAN par an.

Si vous allez au Québec et que vous êtes affilié à la Sécurité sociale, vous bénéficiez de l'assurance maladie du Québec à condition de vous être procuré avant de partir les formulaires :

- ◇ SE 401-Q-104, si vous faites un stage ;
- ◇ SE 401-Q-106, si vous faites des études ;
- ◇ SE401.Q102, pour l'attestation de votre appartenance à un régime français.

Ces formulaires sont à demander à la Caisse maladie dont vous dépendez.

Il faudra vous présenter avec ce formulaire, dès votre arrivée, à la RAMQ la plus proche (Régie de l'assurance-maladie au Québec)

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr>

Pensez à prendre contact avec la Mutuelle.

Sécu. www.ameli.fr

Caisse des Français à l'étranger www.cfe.fr

Avant de partir, faites un check-up complet (dentiste, gynécologue, ophtalmologue...)

Vie quotidienne

Le Canada est l'un des pays au monde avec la meilleure qualité de vie.

- ◇ Les prix des biens à la consommation sont globalement 9.45% plus bas qu'en France
- ◇ Les loyers pour les particuliers sont 19.87% plus haut qu'en France
- ◇ Le prix d'un repas au restaurant est 14.53% moins cher qu'en France
- ◇ Le prix de l'alimentation générale est 6.34% moins cher qu'en France
- ◇ Le pouvoir d'achat global est 18.44% plus important qu'en France.

+ d'info

- ◇ https://www.numbeo.com/cost-of-living/compare_countries_result.jsp?country1=France&country2=Canada
- ◇ <https://www.etudionsaletranger.fr/depart-canada/cout-de-la-vie-au-canada-le-guide>

Le coût d'accès à internet et à la téléphonie est très élevé au Canada, il faut compter un budget moyen de 150C\$ CAN par mois pour avoir accès à ces services, soit plus de 100€ par mois.

L'alcool et le tabac coûtent chers car ils sont lourdement taxés.

Numéro national d'urgence : 911

Pour le départ prévoyez 500\$ CAN en espèces.

La météo est LE sujet de conversation préféré des Québécois. Si vous souhaitez engager la conversation, vous pouvez également parler de sport et surtout du hockey.

Le logement

Les loyers canadiens sont moins chers qu'en France, surtout au Québec.

En Cité U, il faut compter 435\$ CAN par mois, repas compris.

La sous location est assez courante, avec l'accord du propriétaire, elle vous coûtera à peu près 290\$ CAN par mois.

Généralement aucun dépôt de garantie n'est demandé, et il est d'usage de repeindre les murs avant de quitter le logement.

Auberges de jeunesse :

<https://www.french.hostelworld.com/Auberges-de-Jeunesse/Canada>

Petites annonces

www.craigslist.ca / www.padmapper.com

Colocation :

- ◇ <http://ca.easyroommate.com>
- ◇ www.recherche-colocation.com/colocation-canada.php

Ressources nécessaires / Comparaison par ville :

www.cmhc-schl.gc.ca

Les taxes

Les prix sont affichés hors taxes, il faut ajouter environ 13% aux prix annoncés. En plus des taxes, il est d'usage de laisser un pourboire d'environ 15% pour de nombreux services (bar, restaurant, coiffeur, taxi...). Si vous ne laissez pas de pourboire « Tip », c'est la personne qui paiera pour vous. En effet, les personnes peuvent être payées en dessous du salaire minimum.

Les achats de la vie courante

Pour vous installer à moindre coût, pensez aux magasins à 1\$ comme le Dollarama, Dollar store ou Zellers, Walmart et Giant Tiger (consommation courante à bas prix)

Pensez à prendre un adaptateur, les prises électriques et le voltage sont différents.

Le covoiturage fonctionne très bien, surtout au Québec.

Si vous avez une voiture, l'assurance est chère, minimum 1 500\$ CAN par an pour une assurance tous risques.

Budget mensuel moyen 2022 ~1 280\$ CAN soit ~ 950 €	
Loyer en collocation + charges	550\$
Nourriture	300\$
Dépenses diverses	250\$
Carte de bus	80\$
Téléphone / Internet	100\$

Le Transport

Pour se déplacer, le moyen le plus économique est le bus. Les liaisons entre les différentes villes sont fréquentes.

Les liens utiles

Immigration, réfugiés et citoyenneté	www.canada.ca/immigraton http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/
Immigrer et s'installer au Québec	https://www.expatriation.com/immigrer-et-sinstaller-au-quebec/ https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/nouveaux-immigrants/preparer-vie-canada.html
Éducation, diplôme	https://www.cicdi.ca/1590/aperçu.canada
Conseils pratiques	https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/canada/#entree http://www.immigrer.com/ Guide pratique gratuit à télécharger : www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/pub/bienvenue.pdf
Calculer le budget	https://immigrantquebec.com/fr/preparer/calcul-du-budget/calcul-budget www.kijiji.ca (achat vente de petit mobilier et d'objets de la vie quotidienne)

Inscrivez-vous aux newsletters

- ◇ <https://www.destinationcanada.com/fr/> (
- ◇ <https://www.immigrer.com/>

Étudier au Canada

L'immigration temporaire pour les études est une compétence partagée entre les deux gouvernements :

- ◇ Le gouvernement du Canada (au fédéral),
- ◇ Le gouvernement du Québec (au provincial).

À ce titre, la demande d'immigration s'opère à deux niveaux successifs :

- ◇ Au Québec, d'abord, avec une décision de sélection temporaire favorable issue du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et débouchant sur la délivrance d'un certificat d'acceptation du Québec (CAQ),
- ◇ Ensuite, l'obtention d'un permis d'études et d'un visa (le cas échéant) auprès du gouvernement du Canada (avec examens médicaux si nécessaires et recueil des données biométriques).

Si vous souhaitez aller poursuivre vos études au Québec, ou vous inscrire dans un programme d'une durée de plus de six mois, vous devrez faire plusieurs démarches afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour étudier.

À noter : Si vous envisagez entreprendre des études de courte durée (programme d'études de 6 mois ou moins) au Canada, vous n'aurez pas à obtenir de permis d'études et par conséquent, vous n'aurez pas besoin d'obtenir un CAQ pour études.

Les différentes étapes

Première étape : Choix d'un établissement d'enseignement

Consultez la liste des établissements de la région de Québec, selon les niveaux de formation :

- ◇ Formation professionnelle
<https://www.quebecentete.com/fr/etudier-a-quebec/professionnel/>
- ◇ Formation collégiale (technique ou continue)
<https://www.quebecentete.com/fr/etudier-a-quebec/cegep/>
- ◇ Formation universitaire
<https://www.quebecentete.com/fr/etudier-a-quebec/universite/>

Ce n'est qu'après avoir été formellement admis par l'un de ces établissements d'enseignement désignés (EED) dans un programme d'études que vous pourrez débiter vos démarches d'immigration.

+ d'info : La liste complète des EED

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/preparer/liste-etablissements-enseignement-designes.html>

Deuxième étape : Obtenir son certificat d'acceptation du Québec (CAQ)

À la suite de la réception de votre lettre d'admission, vous devrez présenter une demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour vos études auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

En plus de la lettre d'admission dans un établissement d'enseignement désigné, et un passeport valide, l'approbation de votre demande de sélection temporaire dépend de certains critères, notamment il vous faudra prouver votre capacité financière à couvrir tous vos droits de scolarité (selon le devis), les coûts de transport (aller-retour depuis la France), les frais d'installation et les frais de subsistance pour votre première année d'études.

+ d'info

- ◇ Demande de CAQ :

<https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/documents>

- ◇ Autorisation d'étudier :

<https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/obtenir-autorisations/autorisations>

Troisième étape : Obtenir son permis d'études

À la suite d'une décision favorable du MIFI à votre demande de sélection temporaire (CAQ), vous devrez faire une demande de permis d'études auprès du gouvernement du Canada.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/formulaires-demande-guides/guide-5269-presenter-demande-permis-etudes.html>

Vous pouvez présenter votre demande en ligne ou sur papier. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande, vous pouvez faire appel aux services du CRDV :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/contactez-ircc/bureaux/trouver-centre-reception-demande-visa.html>

À noter : Vous n'êtes pas obligé de passer par un intermédiaire pour remplir votre demande. Si l'expérience professionnelle est un volet essentiel de votre programme d'études, vous pouvez demander un permis de travail en tant que stagiaire ou participant à un programme coopératif.

Vous souhaitez travailler pendant vos études

Les titulaires de permis d'études qui sont inscrits à un programme de formation professionnelle, technique ou universitaire à temps plein dans un établissement d'enseignement désigné sont :

- ♦ Autorisés à travailler hors campus dès leur arrivée jusqu'à 20 heures par semaine

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html>

- ♦ Autorisés à travailler sur le campus dès leur arrivée sans limite d'heures par semaine

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-sur-campus.html>

Attention : Pour pouvoir travailler au Canada, vous devez obtenir le NAS (un numéro d'assurance sociale)

Vous souhaitez travailler après vos études

Si vous avez suivi une formation d'au moins 8 mois à temps plein et obtenu votre diplôme d'un établissement d'enseignement désigné (EED), vous avez la possibilité de présenter une demande de permis de travail post diplôme (PTPD). Ce permis de travail ouvert vous permet de travailler pour l'employeur de votre choix, partout au Canada.

+ d'info

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/apres-obtention-diplome/au-sujet.html>

La formation professionnelle

Au Québec, la formation professionnelle est accessible après plus de 10 années d'études (à partir de la 1^e année du primaire) et elle prépare au marché de l'emploi par l'apprentissage d'un métier spécialisé axé sur les besoins des entreprises. D'une durée allant de 12 à 24 mois à temps plein, ces formations sont généralement offertes dans un centre de formation professionnelle (CFP) et mènent à un diplôme d'études professionnelles (DEP) délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/formation-professionnelle/>

La formation professionnelle offre également des formations de courte durée conduisant à une attestation de spécialisation professionnelles (ASP) d'une durée allant de 3 à 6 mois.

La formation professionnelle a aussi comme avantage de permettre des entrées d'étudiants en continue, en plus des entrées régulières d'automne (août-septembre) et d'hiver (janvier).

Les 28 centres de formation professionnelle du Québec proposent plus de 142 programmes dans plus de 21 domaines d'études :

<https://enloja.ca/etudiant/permis-etudes-canada-les-28-centres-de-formation-professionnelle-du-quebec/>

Vous souhaitez venir étudier en formation professionnelle :

- ♦ Seuls les programmes de 6 mois et plus sont admissibles à l'obtention d'un permis d'études,
- ♦ Seuls les programmes de 8 mois et plus et de plus de 900 heures sont admissibles au permis de travail post diplôme (PTPD).

À noter : Québec métiers d'avenir, seul représentant mandaté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, vous propose service-conseil personnalisé et gratuit :

<https://www.quebecmetiersdavenir.com/>

La formation technique et continue

Au Québec, l'enseignement collégial suit l'enseignement secondaire (11 années d'études après la 1^e année du primaire) et précède l'université. Il s'agit du premier niveau de l'enseignement supérieur. L'enseignement collégial est dispensé par des collèges privés ou publics, qu'on appelle

des Cégeps (Collèges d'enseignement général et professionnel). Les Cégeps existent uniquement dans la province du Québec :

<https://www.cegepsquebec.ca/nos-cegeps/repertoire-des-cegeps/>

L'enseignement collégial offre trois types de formation :

- ◇ La formation préuniversitaire : D'une durée de deux ans, ces programmes permettent l'accès au 1^{er} cycle universitaire et conduisent au diplôme d'études collégiales (DEC), délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur (MES).
- ◇ La formation technique : D'une durée de trois ans, ces programmes préparent à l'entrée sur le marché du travail. Ils conduisent au diplôme d'études collégiales (DEC) délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) et donnent également accès au 1^{er} cycle universitaire.
- ◇ La formation continue : D'une durée allant de 6 à 18 mois, la formation continue mène à une attestation d'études collégiales (AEC) délivrée par le collège. Elle est constituée d'un ensemble de cours propres à chaque établissement et à caractère technique, visant une préparation immédiate à l'emploi. Ces programmes sont offerts pour combler des besoins de main-d'œuvre du marché du travail.

Vous souhaitez venir étudier en formation collégiale :

- ◇ Seuls les programmes de 6 mois et plus sont admissibles à l'obtention d'un permis d'études,
- ◇ Seuls les programmes de 8 mois et plus sont admissibles au permis de travail post diplôme (PTPD).

Droits de scolarité annuels moyens, excluant les frais afférents (guide d'apprentissage, équipement et outillage)

En vertu de l'entente signée entre le gouvernement du Québec et celui de la France en matière de mobilité étudiante, les étudiants français :

- ◇ De niveau universitaire de 1^{er} cycle (baccalauréat) payent les mêmes frais de base et montants forfaitaires que les étudiants canadiens non-résidents du Québec, soit des droits de scolarité qui s'élèvent à environ 4 250 \$ CAN par trimestre à temps plein (hors frais exigibles).
- ◇ De niveau universitaire de 2^e ou de 3^e cycle (maîtrise et doctorat) sont soumis aux mêmes frais que les étudiants québécois.
- ◇ Pour les formations professionnelles et techniques, les étudiants français bénéficient toujours de la gratuité des frais de scolarité.

Admissibilité

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez détenir un passeport valide de la République française ainsi qu'un permis de séjour pour étudiant conforme à la réglementation canadienne en matière d'immigration. Vous devrez obtenir également un certificat d'acceptation du Québec.

Les étudiants possédant la double nationalité canadienne/française ne sont pas admissibles à cette exemption.

A noter :

- ◇ Les études à la mode canadienne se rapprochent du modèle anglo-saxon : peu de cours magistraux, une large place laissée à la pratique et aux études de cas concrets, beaucoup de travail en équipe et de présentations orales et ce quel que soit l'établissement choisi.

1>
Choix d'un
programme et
d'un établissement
d'enseignement

2>
Obtention d'une
lettre d'admission
de l'établissement
d'enseignement

3>
Certificat
d'acceptation du
Québec (CAQ) -
MIFI Québec

4>
Permis d'études
et données
biométriques
- IRCC Canada

5
Arrivée
au Canada

Tableau comparatif des systèmes scolaires

Système français		Année d'études	Système québécois	
	Primaire préparatoire CP		Primaire 1 ^{re}	
	Élémentaire CE1	2	2 ^e	
	CE2	3	3 ^e	
	Moyen CM1	4	4 ^e	
	CM2	5	5 ^e	
	Collège Secondaire 6 ^e	6	6 ^e	
	5 ^e	7	École secondaire Secondaire I	
	4 ^e	8	II	
	3 ^e DNB	9	III	
CAP/BEP	Lycée Seconde	10	IV	DEP
	Première	11	V DES	
BT / Bac. Pro	Terminale Dipl Baccalauréat	12	Enseignement ⁴⁸ Collégial 2 ans DEC pré-universitaire	Enseignement ⁴⁸ Collégial 3 ans <i>CEGEP</i> DEC technique
DUT (université) / BTS (lycées)	Universitaire	13	Universitaire 1 ^{er} cycle (cursus de 3 ans sauf exceptions (génie, éducation : 4 ans)) Baccalauréat	
	1 ^{er} cycle	14		
	Licence	15		
	2 ^e cycle Master (ex Maîtrise + (DEA ou DESS))	16	2 ^e cycle Maîtrise	DESS
	3 ^e cycle Doctorat	17		
		18	3 ^e cycle Doctorat	
		19		
		20		
		21		

Primaire et secondaire
Études supérieures :
 Cheminement général
 Cheminement technique ou technologique

Recherche emploi

Le marché de l'emploi

Au Canada, le marché de l'emploi est loin d'être statique. Partez du principe que vous êtes dans un ascenseur qui monte ou descend mais qui ne s'arrête jamais. Il n'y a pas de sécurité de l'emploi. On peut vous dire qu'on n'a plus besoin de vous du jour au lendemain, il y a une remise en cause permanente. Mais ce n'est pas grave, on se relève et on trouve autre chose. C'est la mentalité nord-américaine !

Le Canada bénéficie d'une culture "prêt-à-jeter", même en matière d'emploi. Mais cela n'est pas vu comme un échec, car on trouve facilement un autre job. Pour lequel il faudra, bien sûr, refaire son CV...

Il faut être opérationnel immédiatement. Le temps d'adaptation n'existant pratiquement pas.

Misez sur le réseau avant tout !
Au Canada, le réseau est très important, il construit votre CV.

80 % des offres ne sont jamais affichées, cela se fait par le bouche-à-oreille.

Pour trouver un job à Toronto, misez par exemple sur LinkedIn. Du réseau, encore et toujours ! Si vous utilisez correctement ce réseau professionnel, vous êtes censé obtenir un rendez-vous par jour et deux contacts supplémentaires, ce qui revient à dix contacts par semaine.

Explorer le marché du travail en accédant à des nouvelles, des rapports et des analyses par province et/ou territoire :

<https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/rapports-marche-travail>

<https://travail-au-canada.net/marche-de-l-emploi-au-canada/>

Les secteurs qui recrutent

Après avoir connu une expansion économique, le Canada souffre lui aussi de la crise.

Certains secteurs et provinces recrutent plus que d'autres comme :

- ◇ L'hôtellerie et la restauration au Québec, en Alberta, dans le Manitoba et le Yukon ;
- ◇ L'aérospatial et l'aéronautique au Québec, en Nouvelle-Ecosse, sur l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique ;
- ◇ L'agroalimentaire au Québec et dans le Manitoba ;
- ◇ Le secteur automobile dans l'Alberta et en Ontario ;
- ◇ La santé au Québec, en Saskatchewan, en Nouvelle-Ecosse et sur l'Île-du-Prince-Édouard ;
- ◇ Le pétrole et le gaz dans l'Alberta et le Manitoba ;
- ◇ Les technologies de l'information et de la communication au Québec (analystes-programmeurs, analystes fonctionnels), en Nouvelle-Ecosse et sur l'Île-du-Prince-Édouard et dans le Manitoba ;
- ◇ La biotechnologie en Colombie-Britannique ;
- ◇ L'industrie minière en Ontario, où des milliers de travailleurs miniers seront recherchés au cours des années prochaines, mais aussi dans le Yukon ;
- ◇ Le secteur de la foresterie en Ontario ;
- ◇ Les finances en Ontario.

Toutes les provinces manquent de main-d'œuvre qualifiée, technique et spécialisée, mais aussi de travailleurs manuels et d'artisans particulièrement dans l'ouest du Canada.

+ d'info

- ◇ <https://pvtistes.net/domaines-recrutent-canada-quebec/>
- ◇ <https://www.immigrer.com/professions-et-metiers-en-demande-au-canada/>
- ◇ https://www.quebecentete.com/fr/travailler-a-quebec/?gclid=CjwKCAjwur-SBhB6EiwA5sKtjsX0vIP5lv9DLRXLuk8c5QZlInBEFUDz2X5INhZrLgxSfDpdx7xPxoCIcoQAvD_BwE
- ◇ <https://www.guichetemplois.gc.ca/acueil>

La législation et les conditions de travail

Chaque province a ses propres règles sur le droit du travail.

- ◇ Au Canada, les CDI et les CDD n'existent pas. Le contrat de travail est souvent oral.
- ◇ La semaine de travail est fixée à 40h.
- ◇ Le salaire horaire minimum varie d'une province à l'autre :
<https://www.payworks.ca/fr/payroll-legislation/MinimumWage.asp>
- ◇ 10 jours de congés payés par an auxquels s'ajoutent 9 jours fériés.

Les professions réglementées

Au Canada, environ 20% des professions sont réglementées afin de protéger la santé et la sécurité des Canadien-nes en veillant à ce que les professionnel-les et les gens de métier satisfassent aux normes requises en matière de pratique et de compétences. En général, si votre profession est :

- ◇ Réglementée, la reconnaissance de vos diplômes d'études et qualifications sera déterminée par l'organisme de réglementation provincial ou territorial approprié,
- ◇ Non réglementée, la reconnaissance est normalement laissée à la discrétion de l'employeur.

Pour pratiquer une profession ou un métier réglementé et utiliser un titre réservé, vous devez obtenir un permis de pratique ou un certificat de qualification.

<https://www.quebec.ca/emploi/metiers-professions/metiers-reglementes>

Le permis de travail

Qui embauche les travailleurs étrangers ?

Chaque année, plus de 150 000 travailleurs étrangers se rendent au Canada pour y occuper des emplois à durée déterminée et aider les employeurs canadiens à combler les pénuries de personnel qualifié. Un employeur canadien est autorisé à embaucher des travailleurs étrangers qualifiés pour une période déterminée s'il peut démontrer :

- ◇ Qu'il ne peut pas trouver de Canadien-nes ou de résidents permanents qualifiés pour occuper les postes,
- ◇ Que l'arrivée de travailleurs au Canada n'aura pas une incidence néfaste sur le marché du travail canadien,
- ◇ Qu'il satisfait toutes les autres exigences et conditions.

Comment obtenir un permis de travail ?

Avant d'entamer les démarches, il est fortement déconseillé de prendre des dispositions définitives (par exemple, quitter son emploi, souscrire une assurance voyage, acheter des billets d'avion, etc.) tant que vous n'avez pas obtenu les autorisations nécessaires pour venir travailler au Québec (Évaluation de l'impact sur le marché du travail favorable, le Certification d'acceptation du Québec et la lettre d'autorisation de l'ambassade canadienne confirmant qu'un permis de travail sera émis à votre nom).

Les démarches de l'employeur canadien

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires est géré conjointement par le gouvernement du Québec (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration) et le gouvernement fédéral (Emploi et Développement social Canada/Service Canada). En raison du traitement conjoint de la demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT), employeur doit effectuer simultanément les démarches nécessaires auprès de deux gouvernements.

+ d'info :

- ◇ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/embaucher-etrananger-temporaires.html>

Vos démarches

Lorsque l'employeur a obtenu toutes les autorisations requises, vous pouvez faire votre demande de permis de travail :

- ◇ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada.html>
- ◇ <https://www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete.html>

Attention : Préparez les documents que l'agent des services frontaliers vous demandera à votre arrivée sur le sol canadien, c'est lui qui prendra la **décision finale de vous délivrer un permis de travail et de vous autoriser à entrer au Canada.**

+ d'info :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/permis/temporaire/preparer-arrivee.html>

Le CV ou Résumé

État civil en haut et à gauche (Attention une majuscule uniquement sur la 1^{ère} lettre des mots) : prénom, nom, adresse, tél (précisez si *home* ou *office*), tél portable (*GSM*), e-mail. Surtout pas de photo, d'âge, de nationalité.

Objectif de carrière : obligatoire, rédigez un résumé de votre objectif de carrière ou décrivez ce que vous souhaitez faire. Il suffit d'une phrase ou deux pour permettre à l'employeur de savoir quel genre de travail vous cherchez. Essayez par la même occasion de faire ressortir un lien avec l'emploi auquel vous postulez.

Expérience professionnelle : rubrique prédominante et très précise, nom, lieu et caractéristiques des précédentes entreprises, déclinaison des postes occupés sans trop rentrer dans les détails. Optez pour des verbes d'action. Le recruteur veut savoir si vous saurez le faire, même si vous ne l'avez jamais fait.

À la fin des descriptions professionnelles, vous pouvez indiquer le code CNP se rapprochant le plus du poste. Vous montrez que vous vous êtes impliqué-e dans le marché canadien et que vous avez fait des recherches pour vous adapter.

Qualités : si l'annonce comporte 5 qualités demandées, répondez point par point par chacune de vos expériences professionnelles qui y correspondent, sous forme de "bullet points" (liste avec tirets).

Vos qualités doivent "matcher" avec la mission proposée. Inutile de chercher à être le plus original possible (sauf si vous êtes dans le milieu de la communication/du graphisme où un portfolio serait même le bienvenu).

Votre CV doit avant tout rassurer le recruteur sur vos capacités à exercer le job visé.

Études et Formation : grande différence avec la France, l'intérêt est accordé à la formation continue. On n'est pas obligé de savoir à 18 ans ce qu'on va faire toute sa vie, on a le droit à l'erreur ! On peut toujours se réinventer.

Nombre de Canadien-nes continuent d'aller à l'université en étant actifs. Le « prestige » du diplôme n'accélère en rien votre

recherche d'emploi ni ne vous accorde de laissez-passer.

Tout ce qui intéresse les recruteurs canadiens ce sont vos capacités à travailler et à faire concrètement vos preuves...

Il ne faut pas omettre d'écrire le nom des diplômes en équivalence québécoise

Langues étrangères : être très précis sur le niveau des langues car les Canadiens y attachent une importance toute particulière.

Centre d'intérêt : Au Canada, TOUT ce qui a trait à l'humain a son importance. C'est un atout pour la réussite au poste convoité.

Recommandations : il faut beaucoup de références, justifiez chaque expérience et mettez en valeur ce que vous avez en tiré. Après, c'est la manière dont vous défendrez ce que vous savez faire qui convaincra le recruteur.

Au regard de chacune de vos expériences, il faut laisser le contact d'un référent (votre chef de service, le patron, l'entreprise, un formateur, un professeur...). C'est lui que vont contacter vos potentiels futurs employeurs pour en savoir plus sur ce que vous valez. C'est pourquoi il est important de garder un bon contact avec ses chefs.

Le rapport au travail est décomplexé au Canada, demander une référence en partant fait partie du jeu.

Attention :

- ◇ Les dates concernant les rubriques « Expérience professionnelle » et « Formation » doivent être notées à droite.
- ◇ Si votre CV fait deux pages, notez vos prénom et nom au début de la 2^e page et numérotez-les (1/2 – 2/2)
- ◇ Enregistrez votre CV et l'objet du mail comme suit « Magasinier + n° de l'offre si elle existe – Pierre Durand – France »

On peut résumer tout cela par une formule efficace qui est

"STAR situation"
task / action / results

Inscrivez-vous au Guichet-Emplois :

◇ <https://www.guichetemplois.gc.ca/reg/instructions>

Pour utiliser le Concepteur de CV gratuit :

◇ <https://www.guichetemplois.gc.ca/trouverunemploi/concepteur-cv>

Liens utiles

◇ <https://www.modeles-de-cv.com/cv-canadien-exemple/>

◇ <https://www.quebec.ca/emploi/conseils-en-recherche-demploi/preparer-et-diffuser-sa-candidature/rediger-son-curriculum-vitae/>

Exemple d'un CV canadien

Pierre Durand
2 rue des Falaise
Salon-de-Provence – France

00+33 622.342.821
pierre.durand@gmail.com

Objectif

Pour un débutant et/ou peu d'expérience
Diplômé de [PRÉCISER diplôme] (équivalent [PRÉCISER équivalence canadienne]), j'ai acquis diverses compétences grâce à ma formation et à mes stages. Je suis notamment à l'aise pour [PRÉCISER], [PRÉCISER] et [PRÉCISER]. Je voudrais désormais utiliser ces nouvelles compétences au service du développement de votre entreprise.

Pour intégrer une école
Étudiant-e français en [PRÉCISER] (équivalent [PRÉCISER équivalence canadienne]) sérieux et assidu, je souhaiterais intégrer la formation [PRÉCISER]. Passionné par le domaine de [PRÉCISER], votre établissement a su retenir mon attention. Je sais qu'il s'agit du choix idéal pour atteindre mon objectif professionnel dans le futur.

COMPÉTENCES

- Langues : français, anglais et connaissance de base en espagnol
- Maîtrise des logiciels : Word, Excel
- Capacité à planifier et à organiser le travail de façon efficace
- Capacité à travailler sous pression dans des délais serrés

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Titre du poste (code CNP) 2020 - Present
Nom de l'entreprise, secteur d'activités, ville (Pays)

- Descriptions des tâches
-

Titre du poste (code CNP) Année - Année
Nom de l'entreprise, secteur d'activités, ville (Pays)

- Descriptions des tâches
-

ÉTUDES ET FORMATIONS

Baccalauréat en Marketing Année - Année
Lycée l'Empéri, Salon-de-Provence (France)
(Équivalence : Diplôme d'études collégiales – 2 ans d'études – DEC préuniversitaire)

CENTRE D'INTÉRÊTS

Activités bénévoles - Activités sportives – Activités culturelle
Références sur demande

La Lettre de présentation ou de motivation

De même que pour le CV, mettez votre lettre de présentation au format lettre et non A4 : les dimensions sont 21,59 × 27,94 cm.

L'en-tête Ville, date

Monsieur/Madame Prénom Nom

Son titre officiel

Entreprise

Rue

Ville (Province) code postal

Concernant la présentation de votre lettre, les coordonnées de votre interlocuteur doivent se trouver à gauche uniquement.

L'objet ne doit pas dépasser une ligne.

- ◇ Candidature au [poste] chez [entreprise]
- ◇ [Poste] auprès de [entreprise] (candidature spontanée)

◇ **L'accroche** en 2 ou 3 phrases pour présenter votre niveau d'expérience et expliquer votre objectif professionnel.

Le deuxième paragraphe pour établir un lien entre vos expériences précédentes, le poste que vous visez et pour valoriser les compétences qui vous aideront à effectuer les missions prévues par l'entreprise

Le troisième paragraphe pour faire le lien entre vous et l'entreprise,

La demande d'entrevue pour proposer des dates et/ou horaires qui vous conviennent. Soyez professionnel-le et n'exercez pas trop de pression sur votre destinataire.

La formule de politesse restez classique

La signature

Exemple

Salon-de-Provence le 12 avril 2022

Monsieur Alain Thibaud

Directeur des ressources humaines

Entreprise X.Y.Z.

324, boulevard des Tulipes

Montréal (Québec) H8H 2R5

Monsieur,

Accroche : Je travaille en tant que vendeuse depuis un an et demi. Dotée de très bonnes aptitudes relationnelles et d'un fort sens du détail, je travaille au quotidien à proposer à la clientèle les produits les mieux adaptés à leurs goûts et à leurs besoins personnels. Passionnée par les cosmétiques végétaux, j'étais ravie de découvrir que votre boutique est à la recherche d'une vendeuse expérimentée. Si vous avez besoin d'une personne chaleureuse, ponctuelle et investie, je suis votre candidate.

Deuxième paragraphe : Au cours de mes études, j'ai eu l'occasion de découvrir les différents aspects des sciences comptables : comptabilité financière, fiscalité, contrôle interne, audit... Particulièrement intéressé par cette dernière matière, j'ai décidé de réaliser un stage auprès de votre cabinet, spécialisé dans le domaine. J'espère avoir la chance de me montrer utile lors de la préparation à la saison d'audit, tout en améliorant mes connaissances sur les principes de contrôle externe.

Troisième paragraphe : Ayant travaillé dans trois entreprises de plus de 100 employé.e.s, je voudrais rejoindre une organisation à taille humaine et avoir l'occasion de m'épanouir dans plusieurs domaines de compétences en même temps. Je peux vous offrir mon expertise en marketing, en communication interne comme externe, ainsi qu'en création de contenu web. La possibilité de combiner ces trois domaines dans un seul poste constitue un défi que j'ai hâte de relever.

Demande d'entrevue : Je pense que mes compétences s'inscrivent bien dans les projets que vous avez prévus pour le service marketing. J'ai hâte de discuter avec vous de notre potentielle coopération, et de la manière dont je peux contribuer à la réussite de ces projets. Je suis disponible tous les jours à partir de 14 heures pour une entrevue à votre convenance.

Formule de politesse : Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature : Pierre Durand

2 rue des Falaises

13300 Salon-de-Provence - France

00+33 622.342.821 / Pierre.durand@gmail.com

L'entretien d'embauche ou l'entrevue

Différence fondamentale :

- ◇ En France, le savoir et le savoir-faire sont déterminants pour l'embauche.
- ◇ Au Canada, le monde du travail mise de plus en plus sur le savoir-être.

Il faut s'adapter aux codes culturels par exemple en termes de langage non verbal :

- ◇ On regarde le recruteur dans les yeux : ce qui dénote une personne sincère et confiante,
- ◇ L'attitude positive durant toute l'entrevue, une « belle personnalité » (une personne positive, avec de belles valeurs, avec qui on aimerait travailler),
- ◇ La ponctualité : très important pour les Canadiens et les Québécois,
- ◇ Le sourire, qui traduit la confiance en soi, le bonheur, le positivisme,
- ◇ On évite de critiquer et de parler de ses difficultés,
- ◇ La poignée de main ferme,
- ◇ On évite les gestes inutiles qui risquent d'énervier l'interlocuteur,
- ◇ La posture doit montrer notre envie de communiquer, notre confiance (pas d'épaules courbées),
- ◇ L'habillement : ne pas oublier la première impression, se renseigner sur le code vestimentaire.

Les questions susceptibles d'être posées

- ◇ Parlez-moi de vous...

Le recruteur cherche à vous connaître, à analyser votre façon de vous exprimer, mais aussi à vous mettre à l'aise en vous donnant l'occasion de vous mettre en valeur.

- ◇ Pourquoi voulez-vous travailler pour nous ?

Là, il est important de trouver des liens entre les valeurs et les besoins de l'entreprise et ce que vous avez à offrir

- ◇ Parlez-moi d'une expérience où vous avez dû vous surpasser ? Comment avez-vous pu résoudre ces problèmes ?

Le recruteur essaie de savoir si les problèmes vous font peur. Toujours donner un exemple précis en expliquant ce que vous avez fait pour régler la situation. Décrivez une situation dans laquelle vous vous êtes appuyé sur vos connaissances pour

surmonter des obstacles ou résoudre des problèmes.

- ◇ Parlez-moi d'une expérience professionnelle dont vous êtes fier ?

Toujours présenter une expérience qui a un lien avec le poste visé et où vous avez joué un rôle en expliquant bien le contexte et les résultats.

- ◇ Savez-vous dire non ?

Le recruteur veut connaître votre capacité de prise de décision. Donnez un exemple professionnel.

- ◇ Quels sont vos points forts et vos points faibles ?

C'est une question que l'on trouve toujours en entrevue, quel que soit le pays ! Le recruteur cherche à savoir les risques qu'il prend en vous embauchant.

Lorsque l'on parle de ses défauts, il faut expliquer les mesures que l'on a prises pour les corriger. On est positif !

- ◇ Aimez-vous le travail en équipe ?

Au Canada, vous allez travailler avec des personnes de toutes nationalités et de différentes personnalités. La diversité est importante.

- ◇ Vos loisirs, vos passions ?

Le recruteur veut peut-être détendre l'atmosphère. Comme avec ses autres questions, il cherche à vous connaître, vous comprendre, il est donc indispensable de rester professionnel, positif, réactif et dynamique dans vos réponses. C'est aussi une façon de vous connaître.

- ◇ Prenez garde au tutoiement.

Il est spontané au Québec, mais n'indique absolument pas que vous pouvez avoir plus de familiarité. Si le recruteur vous tutoie, continuez à le vouvoyer, sauf s'il vous propose de le tutoyer.

Le niveau d'anglais est-il systématiquement testé quand on passe une entrevue au Québec ?

Très souvent, le recruteur « zappe » à l'anglais pour voir si le niveau du candidat correspond à ses besoins.

Bien souvent, le salaire n'est pas spécifié dans l'offre au Canada.

À moins que l'employeur en parle lors de la première entrevue, on n'aborde pas d'entrée de jeu l'aspect financier (salaire, congés, avantages sociaux, horaires...).

L'employeur cherche avant tout à voir votre enthousiasme pour l'emploi et votre motivation pour accomplir cette nouvelle mission.

Vous pouvez très bien faire une recherche sur ce qui est raisonnable compte tenu de votre expérience, ce qui vous permettra de répondre à l'employeur (sous forme d'échelle de salaire) s'il vous demande vos prétentions salariales.

Est-ce qu'il est fréquent au Canada d'avoir à passer plusieurs entrevues pour un même poste ?

Oui, c'est courant. Cela commence très souvent par une première entrevue par téléphone (première sélection). Si le candidat intéresse, il peut être convié à une, deux, voire trois ou quatre entrevues avec différents intervenants. Cela dépend de la politique de l'entreprise, du nombre de candidats, etc.

Dans la première entrevue, le recruteur va chercher en quoi vous êtes le candidat idéal, va apprécier votre capacité à prendre du recul et identifier des pistes à approfondir... pour la suite des entrevues !

Une fois l'entrevue terminée, faut-il prévoir de recontacter l'employeur ?

Vous pouvez demander avant de partir, si ce n'est pas évoqué par le recruteur, quelle sera la suite du processus et demander « Quand prévoyez-vous prendre une décision ? »

Attention : On n'oublie pas d'envoyer un courriel de remerciement après l'entrevue.

Enfin, si l'employeur « oublie » de vous contacter pour vous donner une réponse ou si vous ne connaissons pas la suite du processus, vous pouvez adresser un courriel pour cela et rappeler votre motivation et ce, dans un délai raisonnable.

Vous pouvez le recontacter une semaine après la clôture du dépôt des candidatures si rien n'a été convenu avec lui

Si, en revanche, l'employeur devait vous contacter pour vous donner une réponse un jour précis, vous pouvez le recontacter 4 ou 5 jours plus tard.

Il ne faut pas oublier que :

- ◇ L'entrevue est un échange d'informations. Aussi, vous devez

être prêt autant à poser des questions qu'à y répondre.

- ◇ Le recruteur au Canada ne cherche pas à vous déstabiliser, mais à vous connaître, donc pas de stress !
- ◇ Vous devez faire en sorte que l'on se souvienne de vous. Faites preuve d'enthousiasme jusqu'à la fin de l'entrevue.
- ◇ Soyez ouvert-e, enthousiaste, positive et motivé-e.

L'entretien en ligne

Vérifiez l'heure indiquée sur votre confirmation de convocation (heure québécoise ou heure française)

Prévoyez d'avoir :

- ◇ Le temps nécessaire,
- ◇ Un espace sans éléments perturbateurs ni bruit qui pourraient nuire à votre entretien,
- ◇ Une bonne connexion Internet,
- ◇ Un environnement neutre et bien éclairé.

Lors de l'entretien :

- ◇ Regardez les personnes présentes directement dans les yeux le plus possible,
- ◇ Évitez de vous regarder parler,
- ◇ Si vous ne comprenez pas une question, n'hésitez pas à demander une reformulation,
- ◇ Soyez honnête dans vos réponses, favorisez les arguments en lien avec votre expérience professionnelle (plutôt que des raisons d'ordre personnel) pour justifier de votre envie de venir travailler à Québec.

Liens utiles entretien

<http://www.quebec.ca/emploi/conseils-en-recherche-demploi/se-preparer-a-une-entrevue>

<http://www.attache-ta-tuque.com/2014/01/lentretien-dembauche-quebecois.html>

<http://www.quebec.ca/emploi/conseils-en-recherche-demploi/preparer-et-diffuser-sa-candidature/>

Spécial Québec

Le Québec est la province qui choisit elle-même ses migrants.

Vous devez donc remplir les formalités au niveau fédéral et obtenir l'autorisation du Québec

Vous désirez séjourner au Québec pour y étudier

Un parcours type vous est proposé afin de vous accompagner dans vos démarches.

Formulaire en ligne.

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html>

Vous désirez séjourner au Québec pour y travailler temporairement

Un parcours type vous est proposé. Il donne une idée des étapes à franchir pour venir travailler temporairement au Québec. Dans la plupart des cas, c'est l'employeur qui se chargera d'effectuer les premières démarches. Mais comme ces démarches vous concernent, il est pertinent d'en prendre connaissance.

Ce parcours se termine par la demande de résidence permanente, si vous faites le choix d'immigrer de façon permanente au Québec. Formulaire en ligne.

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/index.html>

Les programmes de l'OFQJ

(Office franco-québécois) www.ofqj.org

Dans la majorité des cas, la participation aux programmes de stages et d'emplois temporaires au Québec nécessite l'obtention d'un permis de travail.

L'OFQJ vous accompagne l'obtention des permis EIC (Expérience Internationale Canada), qui relèvent des accords France-Canada, et qui sont des permis de travail simplifiés, à la fois pour l'employeur et pour l'employé. Dans ce cadre, les entreprises sont exemptées de l'Etude d'impact sur le marché du travail (EIMT), une démarche qui est habituellement coûteuse pour un employeur québécois qui souhaite embaucher du personnel étranger.

- ◇ Si vous êtes éligible à l'EIC, vous pourrez obtenir votre permis de travail à moindres frais, pour vous et votre employeur, et dans des délais raccourcis (environ 8 semaines).
- ◇ Si vous êtes de nationalité française et que vous avez entre 18 et 35 ans, alors vous pouvez bénéficier d'un accord France-Canada : Programme Expérience Internationale Canada.

<https://www.ofqj.org/permis-de-travail/>

Inscrivez-vous à l'Infolettre de l'OFQJ pour recevoir les dernières actualités et toutes les offres <https://www.ofqj.org/infolettre/>

Vie quotidienne

Important : Le comportement râleur et irrespectueux de certains français est réputé au Québec et il n'est pas très apprécié. Soyez civique et donnez une meilleure image que vos prédécesseurs (soyez ponctuel dans votre vie personnelle et professionnelle, jetez vos ordures et chewing-gums dans les poubelles, ne buvez pas d'alcool dans la rue ou dans un parc, traversez la rue au passage clouté et au feu rouge...)

Quelques conseils

- ◇ Le déjeuner (petit-déjeuner) est comme le breakfast américain, le dîner (déjeuner) est léger et enfin le souper (dîner) se prend entre 17h et 18h,
- ◇ Dites « I come from France » plutôt que « I'm French », sinon les gens vont penser que vous êtes canadienne francophone,
- ◇ Payez le premier et dernier mois de loyer quand vous emménagez.
- ◇ Partir sans rien connaître de la culture, de l'histoire et de la géographie (comprendre le rôle de la France dans l'histoire du Québec à minima),

A noter : Il est fortement déconseillé de prendre des dispositions définitives (par exemple, quitter son emploi, souscrire une assurance voyage, acheter des billets d'avion, etc.) tant que vous n'avez pas obtenu les autorisations nécessaires pour venir travailler au Québec (EIMT, CAQ-travail et la lettre d'autorisation de l'ambassade canadienne).

Les erreurs à ne pas commettre

- ◇ Penser que les Québécois ont un accent amusant,
- ◇ Vouloir faire la bise ou aller en soirée sans apporter votre bière ou votre alcool,
- ◇ Critiquer sans arrêt et tout comparer à la France,
- ◇ Dire à un Québécois-e qu'elle/il est comme les Américain-nes ou Canadien-ne. Elle/il est d'abors Québécois-e.
- ◇ Oublier ou refuser de donner un pourboire...

Et quelques caractéristiques du marché du travail

- ◇ Cherche la dispute ou la discussion passionnée, les Québécois-es n'aiment pas ça et recherchent le consensus et règlent les conflits par la négociation et le compromis,
- ◇ Au Québec, on considère qu'une personne jeune peut être compétente même si elle a peu d'expérience, il arrive qu'elle dirige des personnes plus expérimentées,
- ◇ Au Québec, de façon générale, le recrutement et les promotions sont basés sur les compétences, les réalisations et les performances individuelles,

Guide pratique à télécharger gratuitement : <https://immigrantquebec.com/fr/guides/>

A Paris et une fois par an, un salon est dédié aux entreprises québécoises qui recrutent sur place.
<https://journesquebec.gouv.qc.ca/>

Les expressions québécoises courantes

La différence de langage entre la France et le Québec amène souvent à des quiproquos ou des incompréhensions. Voici quelques expressions assez courantes et pour en savoir plus sur les mots et « sacres » (jurons et exclamations), consultez le dictionnaire québécois-français : <http://www.fredak.com/dicoquebec.htm>

Québec	France	Québec	France
Allô !	Hello	Ma blonde	Ma copine (amoureuse)
Bon matin	Bonjour	Mon chum	Mon copain (amoureux)
Bienvenue	De rien	Une tuque	Un bonnet de laine
Fin de semaine	Week-end	Des mitaines	Des moufles
A tantôt	A plus tard	Un char	Une voiture
Magasiner	Faire les courses	Jaser	Discuter
Un dépanneur	Une épicerie	Chialer	Se plaindre
Un sou	Un centime	Niaiser	Se moquer
Beurrée	Une grosse somme dépensée	Capoter	Paniquer
J'en ai masse	J'en ai beaucoup	C'est tiguidou	C'est d'accord
Ça goûte bon	Ça a bon goût	Embarquer/débarquer d'un char	Monter/descendre d'une voiture
Je suis tanné-e	J'en ai marre	Prendre une marche	Faire une balade
C'est plate	C'est ennuyeux	Ouvrir et fermer la lumière	Allumer et éteindre la lumière
On est rendu	On est arrivé	Barrer la porte	Fermer la porte à clé
Pantoute	Pas du tout	Avoir des bibittes	Avoir des problèmes personnels
Malcommode	Désagréable	Il mouille	Il pleut
Être en mosus	Être de mauvaise humeur	Il fait frette	Il fait froid

Les questions qui peuvent être posées lors de l'entretien de sélection de l'immigration au Canada

Les questions en français

- ◇ Parlez-moi des tâches que vous faites dans votre profession ?

- ◇ Que savez-vous au sujet du marché de travail québécois ?

Réponse : (Préparer vous, et imprimez tout ce qui est en relation avec votre futur emploi, perspectives professionnels, rapports sur les ordres professionnels car il peut vous demander de lui prouver que vous avez fait des recherches). Ensuite ajoutez : Je suis conscient de la réalité de l'emploi au Québec, j'ai les aptitudes à m'adapter et à accepter un « petit emploi » au début.... Ceci peut jouer en votre faveur, car la polyvalence est un bon point aux yeux des agents de l'immigration,

- ◇ Que pensez-vous que le Québec va vous apporter de bien ?

Réponse : Le Québec est un pays d'immigration, il va me faciliter l'intégration de par sa francophonie, c'est une société très développée sur le plan économique et technologique, cela me permettra d'évoluer comme je le souhaite.

Ou, le Québec va me procurer un changement professionnel auquel j'aspire, une nouvelle expérience au sein d'une société multiculturelle chose qui enrichi l'esprit.

- ◇ Que pensez-vous apporter de bien au Québec ?

Réponse : Ce que je peux apporter au Québec, c'est toute mon expérience et j'estime que j'ai des capacités qui ne sont pas exploitées totalement, j'ai confiance en moi et je sais que je peux donner encore plus dans un environnement en développement continu, donc c'est dommage de ne pas faire profiter une économie des ressources qu'on peut lui offrir.

- ◇ Quel était le taux de chômage au Canada ?

Réponse : il est entre 7.5 et 8% cette année selon les régions

- ◇ Est-ce que vous connaissez le drapeau québécois ?

- ◇ Je vois que vous avez un bon emploi, pourquoi vous voulez émigrer ?

Réponse : Attention question piège !!!!

- ◇ Pourquoi vous voulez immigrer au Québec ?

Réponse : Attention la réponse classique "envie de changement, besoin de stabilité, soucis d'évolution, chose que le Québec offre à ces citoyens en plus d'une vie meilleur dans un cadre sécuritaire etc" est une mauvaise réponse.

La Réponse la plus simple et la plus convaincante : Je suis en fait animé par le désir de changer de milieu de vie, découvrir de nouveaux horizons et relever de nouveaux défis. Et mon choix s'est porté sur le Québec pour 4 raisons principales :

- La première c'est parce que le Canada reste l'un des rares pays au monde qui pratique une politique d'immigration des plus appréciés au monde, il existe de nombreux organismes d'aides qui favorisent et facilitent l'intégration des nouveaux immigrants de manière que le nouvel immigrant se sent complètement à l'aise.
- La deuxième raison, est que le Canada fait partie du G8 et contrairement aux villes de ces pays, le Québec a un niveau de vie très peu élevé.
- La troisième raison, est qu'au Québec on parle français ce qui ne va que contribuer à favoriser mon intégration,
- La quatrième raison est la stabilité qu'il y'a au Québec, ce n'est pas tous les jours qu'on entend parler d'attentat ou de menace d'attentat au Québec.

Conseil : Restez-vous même et exposez vos propres motivations !

- ◇ Pourquoi avoir choisi le Québec pour immigrer et non ailleurs ?

Réponse : J'ai récemment lu une étude sur le développement humain et le Canada est classé en 4ème position, donc on choisit un endroit qui est reconnu par sa qualité de vie. Même si la Suède et la Norvège sont classé 1er et 2e donc mieux que le Canada, c'est que je ne parle ni le suédois ni le norvégien,

en plus au Québec on parle français et même anglais, et moi je parle français et pas mal en anglais.

◇ Que connaissez-vous sur XXX (là où vous souhaitez vous installer) ?

◇ Vous connaissez quelques chanteurs québécois ?

Réponse : Oui bien sûr. Citez-en quelques-uns.

◇ Que comptez-vous faire comme boulot une fois au Québec ?

◇ En quoi consiste votre tâche ? Racontez-moi une de vos journées entières de travail

◇ Que savez-vous sur le Québec ?

Réponse : Le Canada compte 10 provinces et 3 territoires, Le Québec est l'une de ces provinces, sa capitale est Québec, sa population est majoritairement francophone, son drapeau fleuris s'appelle le Carillon, Le Québec est situé au Sud-est du Canada, son premier ministre s'appelle François Légal, Voilà gros modo ce que je sais sur le Québec...

◇ A votre avis qu'est ce qui va vous posez problème au Québec ?

Réponse : Je ne vois pas beaucoup ce qui va me poser problème et puis si j'avais un problème il existe de nombreux organismes d'aides au Québec et je n'hésiterai pas m'adresser à l'un de ces organismes. (Ne pas parler de vos problèmes d'argent)

◇ Avez-vous des amis au Québec ? Pouvez-vous le prouver ?

Réponse : Oui voilà leurs adresses et n° de tel... (une copie de vos relevés téléphonique ou une déclaration d'ami seront une bonne preuve aussi. Si vous ne connaissez personne, soyez honnête

◇ Savez-vous qu'il fait très froid au Québec en hiver ? Avez-vous peur du froid ?

Attention : Question Piège

◇ Vous êtes prêt à aller même dans le nord dans le cadre de votre travail ?

Réponse : Question piège toujours répondre oui

The english questions

◇ What's about your english ?

Answer : I don't speak english fluently, I speak just a little, but I understand what you do say. I think I can say that my english is not bad, and if I should give a note on a scale of ten(10), I will give my self 7 or 7,5 (seven or seven and half).

◇ What's the main reason that make you motivated to immigrate in Québec ?

Answer : Well I want changement and I want to evolve in a developed society as Quebec. Quebec is francophone, so my adaptation will be very easy, also Québec has opened its doors to all people through the world for immigration, no matter their origins, their cultures or their religions

◇ Do you think you will find a job in your field and did you look for that by the net ?

Answer : Yes I think so, and I have found many offers of job by the net in different fields wich interest me (Cité 4 domaines qui vous intéresse) and I have printed some of these offers, I also apply for four of them and I haven't received any answers, it seams obvious, because I still in xxxx(place of residence) I don't live yet in Quebec. Even if I can't find a job in my field it will not be a problem for me, i have to accept an other job, and look for others in the same time.

◇ Tell me about your work ?

◇ Where did you learn English ?

◇ What is the color of this wall/shirt/folder... ?

◇ How old are you ?

◇ How did you get this money ?

Answer : It took me about three years to save it by depriving me from a lot of thinks like vacations, going out to restaurants etc. I've limited my expenses to my vital needs in order to save as much as possible. As you've certainly noticed.

Les sites Internet utiles

Annuaire entreprise	
https://www.canada.ca/fr/services/entreprises/recherche/repertoiresentreprisescanadiennes.html	Liste des entreprises canadiennes
Etudes - Formation	
https://www.monemploi.com/	Recherche de métiers et professions, de formations continues et académiques,
http://www.etudionsaletranger.fr/etudier-au-canada/etudier-au-canada-comment-partir-etudier-au-canada	Toutes les infos, les démarches et les conseils pour partir étudier au Canada (inscription, visa, liste des universités et formations...)
http://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html	Etudes, Permis, Emploi/Etudes, Formulaires...
https://www.canadainternational.gc.ca/france/study-etudie/index.aspx?lang=fra	Guide complet sur l'organisation des études et les formalités pratiques
https://acufo.ca/formations/	Collèges et universités de la francophonie canadienne (Québec et hors Québec)
https://www.quebecmetiersdavenir.com/budget-a-prevoir/	Frais administratifs, de scolarité et de la vie quotidienne
Infos pratiques – Recherche emploi	
www.servicecanada.gc.ca	Site du service public, équivalent à Pôle emploi
www.guichetemplois.gc.ca	Site sur l'emploi, riche et détaillé
https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/	Conseils, formulaires, salon emploi
https://ecarrieres.com/fr/	Calendrier des salons thématiques, généralistes au Québec, porte d'entrée pour décrocher un 1 ^{er} emploi
www.canada.ca/fr.html	Tout sur les services et renseignements (emploi, création d'entreprise, formation, permis de travail...)

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr	Immigration, rubrique « Travailleur permanent / Emploi »
https://www.rcjeq.org/	Conseils pour les 16-35 ans
Tous secteurs d'activité	
https://www.monster.ca/fr/	Emploi généraliste
https://www.emplois.ca/	Emploi généraliste
https://placeauxjeunes.qc.ca/emplois	Pour les 18-35 ans - Québec
https://www.jobboom.com/fr	Le plus grand site d'emploi au Québec avec des milliers d'offres d'emploi dans 16 secteurs d'activité
https://neuvoo.ca/fr	Offres d'emploi par secteur d'activité
https://www.workopolis.com/fr/	Offres d'emploi par ville
https://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/services/index.asp	Aide et conseils aux migrants région par région et villes (emploi, logement et services communautaires)

Organismes

Ambassade du Canada en France

Service immigration – 130 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris – 01 44 43 29 00
Stages et séjours de travail

Consulat de France

Service emploi / formation
<https://montreal.consulfrance.org/>

Délégation générale du Québec

Service immigration – 66 rue Pergolère
75008 Paris – 01 40 67 85 00
<http://www.international.gouv.qc.ca/fr/accueil>

Chambre de commerce France-Canada

13 rue de Sainte-Cécile – 75009z Paris
01 43 59 32 38

Publie un guide contenant une liste d'entreprises françaises implantées au Canada avec possibilité de stages rémunérés si vous avez l'entreprise.

Pas de site en France mais au Canada

<https://www.ccifcmtl.ca/>
<https://www.canadainternational.gc.ca/france/>

Maison de France de l'étranger

www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/

Est un service du ministère des Affaires étrangères qui a pour mission d'informer tous les Français envisageant de partir vivre et/ou travailler à l'étranger.

Offre une sélection des adresses internet utiles concernant l'emploi au Canada ainsi qu'une rubrique contenant entre autres des adresses internet classées par source comme des entreprises françaises présentes à l'étranger, d'entreprises étrangères, d'ONG, et de cabinets privés de recrutement.

La presse

Au Canada, la presse est le moteur de recherche principal du marché du travail. Plus de la moitié des offres passent par ce canal.

Pensez aux journaux gratuits comme <http://petitesannonces.journaldemontreal.com/montreal/emplois/search>

<http://petitesannonces.journaldequebec.com/quebec/emplois-et-formation/search>

<http://journalmetro.com/annonces-classees/>

Mes notes personnelles

Je valide les étapes

1. Je définie mon projet
2. J'en parle à mon conseil-lère
3. Je vérifie si je suis admissible
4. Je teste mon profil
5. Je remplie ma demande
6. J'attends la réponse du Bureau de réception centralisé
7. J'obtiens mon visa
8. Je prépare mon départ



Contact

Patricia Moreau
Mission Locale du Pays Salonais

50 rue Saint Lazare
13300 Salon-de-Provence

Tél : 04 90 56 28 21
Mail : patricia.moreau@ml-salon.fr
Web : www.ml-salon.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
9h00 – 12h30
13h30 – 17h00